

SEYCHELLES PIRATERIE AU LARGE DE LA SOMALIE

# Retour des otages seychellois

Il n'y a plus d'otages seychellois détenus sur le sol somalien. Les trois derniers sont revenus hier dans l'archipel, après avoir été libérés il y a huit jours.

Les trois derniers otages seychellois qui, il y a encore dix jours, étaient détenus sur le sol somalien par leurs ravisseurs, sont arrivés hier sur l'île de Mahé. Dès leur descente d'avion, ils ont été accueillis par le vice-président de l'archipel, Joseph Belmont, et leurs familles. L'émotion était grande, hier, et des larmes de joie ont coulé.

Conrad André, Gilbert Victor et Robin Samson avaient été kidnappés en février dernier sur le «Serenity», un catamaran de 40 pieds qui avait été attaqué par des pirates alors qu'il se trouvait en route vers Madagascar.

Cette libération, qui intervient près de trois mois après celle de sept autres Seychellois, a été au centre d'une polémique sur les moyens mis en œuvre pour cette opération menée par le ministre des Transports, Joël Morgan.

Libérés par leurs ravisseurs au début du mois de septembre, les trois Seychellois ont été maintenus quelques jours au Puntland,

une région semi-autonome de la Somalie, par les autorités locales avant de rejoindre ce week-end le Kenya, d'où ils ont pu s'envoler vers les Seychelles.

## 23 pirates libérés

Ils avaient été remis en liberté quelques heures après le rapatriement en Somalie de 23 présumés pirates («Le Quotidien» du 7 septembre), lesquels se trouvaient dans les geôles de l'archipel dans l'attente de leur jugement. Mais les autorités seychelloises avaient expliqué que, compte tenu du manque de preuves à leur encontre, ces hommes ne pouvaient être jugés.

Un avion avait été affrété pour le rapatriement des Somaliens sur leur sol natal, un appareil qui devait ramener les trois otages seychellois à Mahé. Dès lors, un



Gilbert Victor, l'un des trois ex-otages, accueilli par sa famille.

échange avait été mentionné, une information démentie par les autorités seychelloises qui, dans un langage diplomatique de circonstance, n'avaient également pas mentionné avoir payé une quelconque rançon.

Le 24 juin, les pirates soma-

liens avaient annoncé avoir brûlé le bateau sur lequel se trouvaient les sept premiers otages parce que la rançon qui leur avait été versée, environ 450 000 dollars, était inférieure à la somme promise (1 million de \$).

F.B.

COMORES LES FAMILLES DES VICTIMES IMPATIENTES

# Des négligences dénoncées

Pour le collectif des familles des victimes du crash aérien basé à Moroni, l'Etat comorien fait preuve de négligences. Et de dénoncer la gestion très parisienne du dossier, alors que le BEA vient d'annoncer avoir récupéré les données des boîtes noires.

«Je ne crois pas que le gouvernement comorien prend cette question au sérieux», confie l'avocat Ahmed Bahassani, membre du collectif des familles des victimes du crash de l'A310. «Les boîtes noires sont parties en France, mais le juge d'instruction comorien en charge du dossier est encore ici», relève-t-il.

Le collectif des victimes regroupe 45 familles. Celles-ci plaident pour la création d'un cimetière collectif.

Ahmed Bahassani déplore en outre l'absence de communication du gouvernement comorien. «Les informations que nous détenons, nous les apprenons à travers les médias ou par les autres familles de victimes installées en France.»

«Je ne crois pas que la pré-

sence du juge d'instruction était nécessaire dans ce travail qui est strictement technique», rétorque Abdillah Mwigni, le secrétaire général du ministère comorien en charge des Transports. Selon lui, il faut faire confiance à la commission d'enquête composée de Français, Comoriens et Yéménites.

L'autre aspect concerne l'établissement des pièces juridiques constatant la mort des victimes. La justice française a déjà établi 78 jugements déclaratifs de décès. Aux Comores, rien n'a été fait.

«Nous attendions la fin des recherches avant de les faire», explique Abdillah Mwigni.

Ces pièces sont nécessaires pour la constitution du dossier, qui permettra aux proches des familles des victimes de prou-

ver leurs qualités et ainsi de pouvoir prétendre bénéficier d'éventuelles réparations. Les assureurs de Yeménia ont annoncé vouloir indemniser provisoirement, à hauteur de 20 000 euros, les familles touchées par ce drame.

## Les recherches en mer s'arrêtent aujourd'hui

Des représentants des assureurs de la compagnie aérienne yéménite sont actuellement aux Comores pour cette mission, mais aussi dans l'attente d'identification des 90 nouveaux restes remontés en surface, sur la zone du crash.

Par ailleurs, 25 corps se trouvent toujours en Tanzanie et devraient être rapatriés cette semaine, selon le directeur de cabinet du président Sambi, Mo-

hamed Bacar Dossar. Des techniciens en identification criminelle, issus de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale basé à Rosny-sous-Bois, sont à Moroni depuis la fin de la semaine dernière.

Ahmed Bahassani poursuit que ce n'est pas tant l'aspect financier qui compte le plus pour les familles des victimes, mais «la manifestation de la vérité». Face aux enjeux économico-politiques qui découlent du crash, beaucoup pensent que cette vérité n'éclatera jamais.

Le navire «EDT Ares», qui a entamé les travaux de recherches le 20 août et récupéré les deux enregistreurs de vols, arrête ses activités aujourd'hui. Faissoili ABDOU et Frédéric BANC

## En bref

### Maurice

Le Premier ministre reçu par Barack Obama



Afin d'évoquer les relations entre les Etats-Unis et le continent ébène, le président américain Barack Obama recevra, le 22 septembre, plusieurs chefs d'Etat africains. Navin Ramgoolam, le Premier ministre de l'île Maurice, Navin Ramgoolam (photo), sera du déplacement.

Il participera à un déjeuner à la Maison Blanche avant de participer à un débat dont le thème est : «Construire un partenariat pour le développement social et économique de l'Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle.»

Les poids-lourds interdits de circuler le matin



A la suite du terrible accident de la route survenu mardi dernier («Le Quotidien» du 9 septembre), un comité présidé par le chef du gouvernement a pris une première mesure pour limiter la circulation des poids-lourds. Ainsi, les camions ne pourront plus circuler le matin aux heures de pointe, c'est à dire entre 6h30 et 9h30. Cette décision ne satisfait pas l'association des camionneurs, qui s'étonne de ne pas avoir été consultée.

Un cachalot transportant une cargaison de sucre avait percuté un bus mardi dernier, entraînant la mort de quatre personnes.

Un couple interpellé pour collecte illégale

Un couple de Mauriciens a été

interpellé en fin de semaine dernière, suspecté de collecte illégale d'argent. Le couple utilisait son fils de 12 ans pour récolter des fonds. Le garçon, muni d'un faux certificat médical, faisait croire qu'il était atteint d'une grave maladie et qu'il devait se rendre à l'étranger pour se faire soigner. Le montant du préjudice n'a pas été chiffré pour le moment.

Le tourisme en baisse à Rodrigues

Malgré une diminution du prix du billet d'avion entre Maurice et Rodrigues, le tourisme ne progresse pas à destination de la petite île de l'océan Indien. Selon les derniers chiffres publiés, une baisse de l'ordre de 12% a été relevée sur les huit premiers mois de l'année. L'association des hôteliers et tables d'hôtes de Rodrigues espère une relance du tourisme à court terme.

Un film mauricien pour l'Organisation de la francophonie

Le premier président de l'île Maurice, Sir Seewoosagur Ramgoolam, doit faire l'objet d'un film documentaire commandé par l'Organisation de la francophonie. Ce film devrait être diffusé l'année prochaine au Sénégal où se tiendra une manifestation culturelle fêtant les 50 ans d'indépendance de plusieurs pays africains.

### Madagascar

Un nouveau titre mondial en pétanque?

Les championnats du monde des jeunes de pétanque se dérouleront, du 2 au 4 octobre, en Tunisie.

L'équipe junior malgache, composée d'Andry, Toky, Mahefa et Ony (qui n'ont rien à voir avec les quatre mouvances politiques), sera présente, pas pour faire de la figuration. Selon l'encadrement technique, elle a de grandes chances de remporter le titre. Allez Mada!

L'équipe nationale de football en Afrique du Sud

La sélection malgache de football, appelée les Barea, n'est pas qualifiée pour la Coupe du monde mais doit se rendre en Afrique du Sud, dans quelques jours. Elle va participer à une rencontre amicale contre l'Afrique du Sud qui poursuit sa préparation pour l'épreuve mondiale qui se déroulera l'année prochaine. En outre, les Barea devraient affronter l'équipe de Corée du Nord au mois de novembre sur la Grande île.

FOOTBALL LA STATUETTE EN TOURNÉE EN AFRIQUE

# Les Comores gagnent la coupe du monde

Le trophée qui sera remis au vainqueur de la future Coupe du monde de football l'année prochaine entame une tournée en Afrique. La statuette en or passe par les Comores en novembre.

Durant les mois précédant la Coupe du monde de football, qui se déroulera en juin et juillet 2010 en Afrique du Sud, la Fédération internationale de football (Fifa), en association avec une multinationale américaine spécialisée dans les sodas, fait voyager le trophée qui sera remis à l'équipe gagnante.

Ainsi, la statuette en question doit sillonner 32 pays membres de la Confédération africaine de football (Caf). Et elle passera par les Comores.

Le trophée en or massif 18 carats (donc pur à 75%) pèse près

de 6 kilos et mesure environ 35 centimètres de haut. Sa base est en malachite.

La coupe du monde doit atterrir à Moroni le 22 novembre prochain, accueilli par le président Sambi, avant de poursuivre sa tournée dès le lendemain sur le continent africain. Elle arrivera par un avion spécialement affrété par la Fifa avec l'aide de son sponsor.

Les amateurs comoriens de ballon rond seront sans doute ravis de savoir que leur pays a gagné la coupe du monde pour deux jours... Ils pourront admi-

rer la statuette à l'hôtel Itsandra. Jusqu'en 1970, ce trophée s'appelait «trophée Jules Rimet», du nom de l'ancien président de la Fifa, un Français à l'origine de la création de la Coupe du monde. Il représentait la déesse grecque de la victoire, Niké.

Mais en 1970, la coupe avait été donnée définitivement au Brésil qui venait de gagner son troisième titre. Un autre trophée a donc vu le jour en 1974. Dorénavant, c'est une réplique qui est donnée au pays vainqueur de l'épreuve.

F.B.



La coupe du monde.

La météo en direct et commune par commune sur [www.lequotidien.re](http://www.lequotidien.re)